Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 82 (1973)

Heft: 1

Artikel: "Titres de voyage CICR" pour 4200 apatrides

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

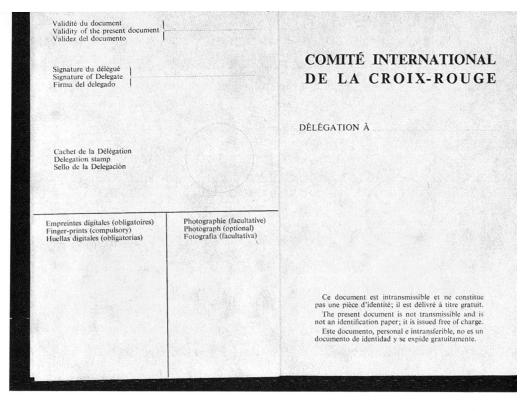
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



«Titres de voyage CICR» pour 4200 apatrides

L'opération d'évacuation des Asiatiques de statut indéterminé devant quitter l'Ouganda, coordonnée à Kampala par les Nations Unies, s'est terminée le 10 novembre 1972. Dans le cadre de cette action, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Ouganda a délivré, entre le 25 octobre et le 9 novembre, 2950 «titres de voyage CICR» à 4200 personnes, leur permettant ainsi de partir dans le délai fixé par les autorités du pays.

En outre, le CICR a participé à l'installation et à l'administration de «centres de départ des Nations Unies» qui ont accueilli, pendant trois jours, quelque 600 Asiatiques en instance de départ.

En collaboration avec le délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Kampala, les délégués du CICR se sont particulièrement occupés des personnes handicapées, hospitalisées ou détenues, leur facilitant les formalités de départ. Une permanence du CICR sera assurée à Kampala pendant un certain temps, afin de délivrer les documents de voyage nécessaires aux Asiatiques concernés se trouvant encore dans le pays.

M. Hubert de Senarclens, délégué du CICR à Kampala, a bien voulu, dès son retour en Suisse à la mi-novembre, rédiger l'article qui suit à l'intention particulière de nos lecteurs.

